

Les conseillers municipaux sont des acteurs clés dans le processus de décentralisation en Ukraine

Odessa (Ukraine), 15 juin 2017 – Lors d'un atelier de trois jours organisé à Odessa du 13 au 15 juin par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, 32 conseillers municipaux de 7 régions du sud et de l'est de l'Ukraine ont eu l'occasion de débattre de leur engagement et de leurs priorités pour le développement de leurs collectivités locales respectives, et d'identifier les moyens de renforcer la confiance des citoyens envers leurs élus. Ils ont notamment partagé leurs expériences et initiatives pour la démocratie locale avec des experts venus d'Irlande, de Lituanie et d'Ukraine. Comme l'a souligné Sergiy Mazur, membre du Congrès (Ukraine, CRE-ECR) : « L'échange de bonnes pratiques avec les conseillers municipaux d'autres pays européens est une démarche essentielle pour que les élus ukrainiens réussissent à créer des communautés résilientes ».

Cet atelier était organisé dans le cadre du projet « Promouvoir la démocratie locale en Ukraine », qui fait partie du Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017. Ce projet a pour but d'améliorer la mise en œuvre des principes démocratiques européens en Ukraine en renforçant les capacités institutionnelles et le leadership des élus locaux (maires et conseillers municipaux) et en diffusant des bonnes pratiques de démocratie locale à travers le pays.

L'Ukraine a adhéré au Conseil de l'Europe le 9 novembre 1995 et a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale le 11 septembre 1997 et son Protocole additionnel sur le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale le 2 septembre 2014. Les Etats qui ont ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte impose aux Etats de veiller à l'exercice effectif d'un nombre minimum de droits et de principes qui constituent le fondement européen de l'autonomie locale. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe garantit le respect de ces principes.

Contact:

Marité Moras, Chef d'unité, Département de la coopération et des relations extérieures,
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe,
Tél.: +33 3 88 41 22 33

Svitlana Gryshchenko, Chef de Projet, Bureau du Conseil de l'Europe à Kiev,
Tél: +380 50 45 23 118